COVABAR | AGIR BLEU!

RAPPORT ANNUEL 2023|2024

LE COVABAR REMERCIE SES PARTENAIRES

Québec

Canada

ROBVQ
Regroupement des organismes de bassins versants du Québec

longueuil

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

CONSERVATION DE LA NATURE
Pour la sauvegarde du patrimoine naturel québécois

UPA
POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Centre d'emploi agricole Montérégie

CHAMBLY

SAINT-BRUNO-de-Montarville

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

GROUPE THOMAS MARINE

Fondation Rivières

MRC de Marguerite-D'Youville

CONTENU

2 Partenaires et commanditaires
3 Table des matières
4 Le COVABAR en quelques mots
6 Message du président
7 Message du directeur général
9 Conseil d'administration
10 Rapport d'activités de la gouvernance
11 Participation des membres et du conseil d'administration et de l'équipe du COVABAR
14 Plan directeur de l'eau et dossiers environnementaux
16 Le COVABAR entreprend
18 Le COVABAR sensibilise et éduque
20 Le COVABAR communique et informe
22 L'équipe du COVABAR
23 Le COVABAR occupe le territoire
25 Les Causeries Champlain

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

806 rue Richelieu
Beloeil (Québec)
J3G 4P6
450-446-8030
info@covabar.qc.ca
www.covabar.qc.ca
Facebook @lecovabar
Linkedin @ Covabar-OBV Richelieu Zone Saint-Laurent

LE COVABAR EN QUELQUES MOTS

Entreprise d'économie sociale (OBNL) reconnue par le gouvernement du Québec, dans le cadre de la Politique nationale de l'eau, adoptée en 2002 et selon la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant leur protection (2009), le mandat du COVABAR consiste à mettre en place la gestion intégrée des ressource en eau (GIRE) dans une démarche de développement durable pour l'ensemble du territoire du bassin versant de la rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent.

LE COVABAR DANS LE TEMPS

1988

À l'origine : Comité de mise en valeur de la vallée du Richelieu (CMVVR), à vocation récréotouristique

2000

Redéploiement en organisation de bassin versant (OBV) : Le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR)

2009

Ajout de la zone Saint-Laurent / de Brossard à Sorel-Tracy

2012

Le COVABAR intègre ces deux territoires sous l'effigie OBV Richelieu / Saint-Laurent. Acceptation par le gouvernement du Québec du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Richelieu

2016

Acceptation par le MDDELCC (maintenant le ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques) du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent.

2018

Nouvel engagement de l'État québécois auprès des OBV avec une augmentation des ressources budgétaires sur les trois prochaines années

2020

Novembre 2020 marque le 20e anniversaire de la création légale du COVABAR OBV Richelieu/zone Saint-Laurent

COMITÉ DECONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA RIVIÈRE RICHELIEU

Le Plan directeur de l'eau (PDE) est l'outil principal de l'OBV Richelieu / Saint-Laurent pour la planification et la mise en oeuvre de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Il rassemble les éléments d'information nécessaires à la compréhension des défis sociaux, environnementaux et économiques liés aux bassins versants présents sur son territoire de gestion.

Il propose des interventions à réaliser avec tous les acteurs du milieu, notamment en matière de protection, de restauration et de mise en valeur des ressources en eau.

Approche privilégiée

Les actions et interventions du COVABAR,
tout en favorisant la concertation et la valorisation, s'inscrivent dans un cadre visant à :

• Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau (PDE), d'en promouvoir et coordonner la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation pour chacun de ses territoires.

• Sensibiliser, informer et éduquer les décideurs, les citoyens et tous les utilisateurs de l'eau sur l'importance de préserver une eau de qualité afin que ceux-ci modifient graduellement leurs comportements et habitudes de vie.

• Promouvoir et mettre en oeuvre la mise en valeur des cours d'eau et l'usage responsable de la ressource eau.

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année qui se termine, se veut une année encore particulière, puisque le COVABAR reprend graduellement un rythme qui lui est propre. A la sortie de la pandémie qui est maintenant derrière nous, le COVABAR entamait une période que nous qualifions de transition.

Une nouvelle équipe était constituée pour nos chantiers, une nouvelle direction générale qui apprivoisait la direction de l'organisation, une nouvelle entente de convention à venir, tels étaient les principaux éléments qui alimentaient cette transition. Il faut avouer que le COVABAR demeure toujours aussi actif sur notre territoire mais les difficultés de recrutement et les délais impartis par des changements de personnel chez nos partenaires sont des enjeux qui limitent le retour à notre vitesse de croisière pré-pandémie.

Le sous-financement chronique des organismes de bassin versant (OBV) est aussi un élément majeur dans la limite de nos actions. Dans la dernière convention imposée, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) tente de limiter nos actions à un rôle d'animateur de Table de concertation. De plus, les OBV reçoivent depuis 9 ans la même enveloppe budgétaire à titre de subvention statutaire pour leur fonctionnement annuel. Ce statu quo représente plus un recul de nos budgets qu'un gel. L'inflation de la dernière année nous oblige à une créativité continue pour notre administration et limite notre capacité de développement, et fait en sorte qu'il nous est impossible de développer de nouvelles approches pour dynamiser notre concertation en s'ouvrant vers des conflits d'usages avec l'eau de plus en plus multisectoriels.

Sur une notre plus positive, nous pouvons compter sur une équipe engagée et dédiée à la cause de la gestion intégrée de l'eau et à la pérennité de notre magnifique rivière Richelieu. Ce joyau hydrique, colonne vertébrale de la Montérégie, mérite toute notre attention.

Tel que demandé par le MELCCFP nous avons procédé, dans la dernière année, avec tous les acteurs de l'eau, à la révision de notre Plan directeur de l'eau (PDE). L'objectif de cet exercice visait à simplifier le PDE et à le ramener à 5 grands objectifs. Nous remercions tous les gens qui ont participé aux différentes consultations en nous partageant leurs connaissances et leur vision de la gestion de l'eau pour le territoire du bassin versant de la rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent. La révision du PDE est pour une période de 10 ans. Dans ce contexte, on ose croire que le ministère dégagera des ressources nous permettant d'élargir le champ de nos activités vers la mise en place de solutions préconisées par notre Plan directeur de l'eau révisé.

Depuis une quinzaine d'années, le COVABAR s'est investi dans la mise en œuvre de son PDE, par la mise en place de l'équipe des chantiers qui réalisait des travaux agroenvironnementaux, des plantations d'arbres et des aménagements hydriques, en collaborant avec les acteurs de l'eau de notre territoire. Nous avons également multiplié les actions de sensibilisation et d'information auprès de la population. La table de concertation avait été intégrée au conseil d'administration unissant les actions vers la mise en œuvre du PDE.

C'est pourquoi, afin de respecter les demandes du MELCCFP, nous procéderons dans la prochaine année à la reconstitution d'une table de concertation distincte du conseil d'administration. Cette table de concertation, regroupera les représentants de différentes sources parmi les acteurs de l'eau qui souhaiteront participer à la gestion intégrée de l'eau; comme on se souviendra, la réglementation du COVABAR prévoyait d'intervenir à l'origine, au début des années 2000.

L'importance et la situation de notre territoire avec ses nombreuses activités et ses multiples usages reliés à l'eau dicteront vraisemblablement les préceptes soutenant la nouvelle configuration du Conseil de concertation, afin d'assurer une représentation équilibrée et représentative de l'écosystème sociétal complexe de notre bassin versant. Ainsi, croyons-nous, les principaux enjeux de la gestion intégrée des activités et des ressources liées à l'eau seront davantage dynamisés.

Finalement, je tiens à souligner la collaboration continue de tous les membres du conseil d'administration, ainsi que la motivation de notre personnel de la permanence sous la direction de Sylvain Lapointe, afin de poursuivre la mission essentielle de notre organisme de bassin versant qui consiste toujours, rappelons-nous, à la protection et la mise en valeur de notre ressource eau, essentielle à la qualité de vie de nos écosystèmes et de ceux et celles qui y vivent!

Le président,

Hubert Chamberland
Architecte et urbaniste

LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Voici venu le temps des bilans et je qualifierais la dernière année de transition longue. Année, encore fertile en activités et en évolution de nombreux dossiers, mais toujours modulée par une nouvelle réalité sociale et économique qui vient articuler nos opérations journalières. En effet, le COVABAR à titre d'entreprise de l'économie collective n'échappe pas, à l'instar des autres entreprises, aux tracas administratifs, à la pénurie de main d'œuvre et à l'inflation galopante.

Comme toutes les organisations, nous devons adapter nos objectifs et notre quotidien aux nouvelles réalités. En ce sens, le télétravail est demeuré une option que nous respectons et qui répond à des besoins de conciliation pratique pour notre personnel.

Depuis 2 ans nous avons constitué une équipe des chantiers plus restreintes sous la coordination de Jacques St-Jean et Mathieu Fafard. Ils s'adjoignent du personnel au besoin des chantiers et selon l'ampleur de ceux-ci. Considérant les difficultés de recrutement de personnel, la prochaine année nous amènera à nous associer ponctuellement à d'autres organisations qui vivent les mêmes problèmes que nous. Cette stratégie, nous permettra de relancer le dynamisme de nos chantiers afin de répondre à nos objectifs de mise en œuvre de notre Plan directeur de l'eau (PDE).

Concernant le Plan directeur de l'eau (PDE), la dernière année a été celle du renouveau. Le processus de mise à jour du PDE est à ses dernières étapes. Nous sommes actuellement à mettre en place le processus de création de la Table de concertation qui deviendra distincte du conseil d'administration afin de répondre aux demandes du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Enfin, en 2023, le COVABAR a continuer le suivi des actions et réalisations du plan d'action du PDE auprès des acteurs de l'eau et a assuré la promotion en continu du PDE, sous l'habile direction de Anne-Laure Carat.

Cette dernière supervise également la réalisation des plans dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) du MELCC-FP. Cet ambitieux mandat nous a permis d'embaucher une ressource dédiée à ce projet. Gabrielle Fortin s'est donc jointe à nous et est en relation avec nos partenaires qui sont les régies de filtration d'eau potable et les municipalités desservies dans tout l'axe de la rivière Richelieu, de Lacolle à Sorel-Tracy. Les plans seront déposés en 2025.

En matière de sensibilisation et d'éducation, le COVABAR n'est pas en reste. Je tiens à remercier Coralie Godon qui a coordonné ce département avec compétence. Nous avons donc poursuivi nos patrouilles de sensibilisation au cours de l'été 2023 et nos statistiques comme vous pourrez le constater dans ces pages démontrent la nécessité de poursuivre cette action pour la protection du refuge Pierre-Étienne-Fortin, site de fraie de notre emblématique chevalier cuivré. La croissance de la popularité de la planche à pagaie et la pratique grandissante de ce sport qui investit le bassin de Chambly, nous a incité à développer une approche de sensibilisation et d'information propre à cette clientèle. Le manque de personnel nous a aussi obligé à revoir notre volonté de mieux investir les milieux scolaires. Nous avons toutefois priorisé le maintien des activités de G3E avec le programme « J'adopte un cours d'eau » qui est un programme très apprécié et en demande.

Beaucoup a aussi été investi dans nos communications au cours des dernières années et nous comptons poursuivre en ce sens afin de supporter notre mission grâce au soutien de Francis Dionne, notre agent de communication. Notre site Internet, notre présence accrue sur les réseaux de médias sociaux, les changements apportés à nos outils de communication pour assurer une continuité éditoriale dans nos communications sont des éléments essentiels qui contribuent à consolider notre notoriété et crédibilité auprès de nos partenaires et nos différents publics. La diffusion bimensuelle de notre infolettre « La Dépêche » démontre aussi son utilité pour assurer notre positionnement comme organisme environnemental et de concertation. Il est donc primordial de poursuivre et d'améliorer nos stratégies de communication

En janvier 2024, nous avons vu aboutir le règlement sur la limitation de la vitesse sur la rivière Richelieu sur le tronçon situé sur le territoire des municipalités de Saint-Marc-sur-Richelieu,Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu et Saint-Denis-sur-Richelieu. Par l'adoption de ce règlement de Transport Canada, les municipalités riveraines auront la responsabilité d'appliquer le règlement et de sensibiliser les plaisanciers. Le règlement adopté interdira la circulation des bateaux à moteurs entre les îles Jeannotte et aux cerfs, protégeant ainsi les sites d'alevinage du chevalier cuivré. Le débat entourant cette problématique de conflits d'usage a permis malgré tout de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes afin de trouver des solutions qui rencontreront les besoins de tous les usagers de la rivière et en favoriser une éventuelle cohabitation plus harmonieuse et respectueuse de la rivière. Aussi, le COVABAR en collaboration avec Fondation Rivières a poursuivi ses travaux pour développer un « Plan de cohabitation durable pour la rivière Richelieu », financé dans le cadre du Fond québécois des destinations durables. La conclusion et la fin des travaux sont prévues pour l'automne 2024. Notre ambition est d'en faire un modèle qui pourra s'appliquer à d'autres cours d'eau du Québec.

Aussi, nous participons au comité de la Route bleue de la Montérégie dont les promoteurs sont Loisirs et Sports Montérégie et Canoë-kayak Québec. L'objectif est de mettre en place des circuits touristiques « pagayables » et sécuritaires sur la rivière Richelieu et les différents cours d'eau de la Montérégie. Des actions qui s'inscrivent dans la mise en œuvre de notre Plan directeur de l'eau.

La prochaine année se veut donc une transition sous le signe de la consolidation et de la reprise graduelle de l'ensemble de nos activités. Dans l'attente de la nouvelle convention qui nous liera au MELCCFP, nous espérons que le gouvernement comprendra la nécessité de majorer nos budgets de base qui subissent eux aussi les affres de l'inflation. Il est aussi souhaitable qu'une équité s'installe dans la répartition des budgets des OBV, quand on considère que la population desservie par le COVABAR représente 66% de la population de la Montérégie et 11% du Québec. Il nous apparait évident qu'une réflexion devra s'amorcer entre les OBV, notre regroupement national, le ROBVQ et le MELCCFP.

Parmi les enjeux à considérer dans la prochaine année, il y la création du nouveau Fonds Bleu et du Plan Eau, tant attendu, la nouvelle politique nationale d'architecture et d'aménagement, les objectifs gouvernementaux d'aménagement du territoire (OGAT) qui entreront en vigueur le 1er décembre 2024, et les PRMHH à venir. Considérant que les OBV jouent un rôle de plus en plus associé à l'aménagement du territoire, il est actuellement reconnu que les objectifs des PDE devront tenir compte de ces éléments et trouver la façon de s'arrimer avec les schémas d'aménagement des MRC. C'est un programme ambitieux et nous demeurerons des acteurs attentifs à tout développements en ce sens, malgré le peu de moyens que nous octroie l'État.
.
Notez aussi, que ces enjeux viennent s'ajouter à la mission d'organisme de concertation qui est dévolu au COVABAR de par son mandat gouvernemental.

À la lecture de ce bilan, vous comprendrez que tout cela ne peut se faire seul. En conclusion, j'adresse mes remerciements à notre président Hubert Chamberland et aux membres du conseil d'administration pour leur appui et leur confiance. Je salue aussi la vive collaboration et l'engagement de Marcel Comiré et de notre équipe permanente ainsi que de nos employés saisonniers qui viennent participer à la mission du COVABAR.

Finalement, je remercie tous nos partenaires financiers institutionnels et gouvernementaux sans qui nous ne pourrions assumer notre mission pour Agir Bleu!

Sylvain Lapointe, directeur général

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2024

Président

Hubert Chamberland

Comité exécutif

Jean-François Villion
Vice-président aux communications et aux affaires publiques et 2ème vice-président

Gabriel Ducharme
Vice-président à la régie interne et secrétaire corporatif

Jean-Pierre Binda
Vice-président administration gestion et trésorier

Conseil d'administration

Jocelyne G. Deswarte
Vice-présidente aux affaires municipales

Christian St-Jacques
Vice-président

Julien Pagé (nommé en cours d'année)
Vice-président aux affaires agricoles

Claude Leblanc
Vice-président aux affaires juridiques

Claude Gauthier
Vice-président aux affaires internationales

Annie Chartrand
Vice-présidente sensibilisation et éducation

Normand Taesdale
Vice-président nommé en cours d'année

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA GOUVERNANCE

Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle du COVABAR pour l'année financière 2022-2023 s'est tenue le jeudi 13 juillet 2023 à 19 h 00 h au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, 85 Rue d'Oxford, Otterburn Park.

Conseil d'administration et comité exécutif

(4) réunions du Conseil d'administration (CA) et 3 réunions du Comité de concertation (CC) se sont tenues, soient :

Dates des CA
15 mai 2023
6 juillet 2023
13 juillet 2023
19 février 2024

Dates des CC
15 mai 2023
23 novembre 2023 (Validation du Plan directeur de l'eau)
27 février 2024

Par ailleurs, des réunions informelles ont été tenues avec des administrateurs et des courriels de compte-rendu de la direction générale ont été transmis aux membres du conseil d'administration pour leur faire part des opérations de l'organisation au cours du dernier exercice.

PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE DU COVABAR

Maintenir des relations étroites avec nos partenaires et les différentes instances qui sollicitent le COVABAR, demande que le président, les membres du Conseil d'administration, le directeur général et les membres de l'équipe du COVABAR participent à des représentations, à des présentations publiques, à des conférences de presse, et des événements thématiques. Ces participations contribuent à la notoriété de l'organisation et sont alignées sur la promotion et la mise en oeuvre de notre Plan directeur de l'eau (PDE). Les modes hybrides et virtuels ont été préconisés pour des questions pratiques, et le retour des rencontres en présen-

VOICI UN APERÇU DES ÉVÈNEMENTS AUXQUELS LES REPRÉSENTANTS DU COVABAR ONT PARTICIPÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE :

Rencontres sectorielles :

• Rencontre du Comité de suivi du Plan d'Agriculture Durable(PAD) du M.A.P.A.Q. Montérégie
• Suivi du projet ReSource (Étude sur la recharges des eaux souterraines en Montérégie)
• Panel environnement, Les rendez-vous passagers, L'économie sociale pour la planète, PECEM
• Table de travail en agroenvironnement pour le Plan de Développement de la Zone Agricole (PDZA) de l'Agglomération de Longueuil
• Table de concertation du nautisme, Table de Concertation Régionale de la Montérégie
• Comité du Plan nature de la ville de Varennes, (Nature-Québec)
• Agora Métropolitaine de la Communauté métropolitaine de Montréal 2023, (Anne-Laure Carat)
• Comité du Plan de conservation des milieux naturels de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
• Stratégie de développement durable de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
• Rencontre régionale sur les nouvelles orientations gouvernementales en aménagements du territoire (OGAT), ainsi qu'à la Consultation des organismes régionaux
• Rendez-vous de la biodiversité de la Montérégie, CREM
• Journée de l'environnement de la MRC du Haut-Richelieu, Sylvain Lapointe, conférencier et participation de l'équipe du COVABAR à l'animation de la journée.
• Registre Desjardins, Nature-Action
• Projet Rivière, MRC de la Vallée-du-Richelieu
• Congrès du nautisme de Nautisme Québec, Sylvain Lapointe, conférencier, Plan de concertation et de cohabitation durable pour la rivière Richelieu
• Colloque sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), de la Fondation de la faune du Québec (Pierre Jackson)
• Sommet sur la cohabitation le long des cours d'eau agricoles, UPA Montérégie. Sylvain Lapointe, Membre du comité organisateur et panéliste.
• Journée agricole du Groupe Pro-Conseil
• Forum Montérégie Changements climatiques et municipalités

Représentations - Relations publiques et partenaires - Médias:

• Diner CCIHR, Mme Suzanne Roy, Ministre de la Famille et Responsable de la Montérégie
• Diner Mairesse de Saint-Jean-sur-Richelieu, CCIHR
• Diner CCIHR, ministre du Tourisme, Caroline Proulx
• Assemblée Générale Annuelle (AGA) de la CCIHR
• AGA Conseil Régional de l'Environnement de la Montérégie (CREM)
• AGA du Pôle d'Économie Collective de l'Est de la Montérégie (PECEM)
• Diner de la CCIVRR, Paolo Cerutti, président de Northvolt
• Grande consultation, Horizon 2030, CCIVRR
• Diner Femmes d'Affaires, CCIVRR, Mmes Suzanne Roy, ministre de la Famille et Responsable de la Montérégie, et Sonia Lebel, Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et Présidente du Conseil du Trésor.
• Rencontre avec M. Yves-François Blanchet, député de Beloeil-Chambly et chef du Bloc Québécois.Échanges et suivi des dossiers de la rivière Richelieu.
• Assemblée générale annuelle de Fondation Rivières
• Grand Splash, Chambly

Médias

• Entrevues à TVR9, généralités COVABAR, et émission « Les riverains » (7 tournages)
• Entrevue CJSO, Tête première avec Denis Marion, animateur
• Diverses entrevues avec les journaux locaux et nationaux.

Participation à des comités

• Membre du Comité environnement et développement durable de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
• Membre du comité de suivi du PDZA de la MRV de la Vallée-du-Richelieu
• Membre du comité d'hydrogéomorphologie de l'UPA Montérégie
• Membre de la Table de concertation régionale du Haut-Saint-Laurent-Grand-Montréal (TCHSLGM)
• Membre de la Table de concertation régionale du Lac-Saint-Pierre (TCRLSP)
• Membre du comité Alus de la Montérégie
• Membre du Comité de la Route Bleue pour la Montérégie
• Membre du Comité de rétablissement du chevalier cuivré
• Membre du Comité de rétablissement des petits percidés
• Membre du Comité de bassin versant Séraphin-Choquette, (UPA Montérégie)
• Membre du comité directeur de la Table d'orientation du plein air (TOPA) de la Montérégie. Initiative de Loisirs et Sports Montérégie
• Membre du Comité de vigilance de la Carrière Rive-Sud (Boucherville)
• Membre du comité de liaison Northvolt (Hubert Chamberland, Président)
• Membre du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)

Regroupement des organismes de bassins versants du Québec

• Rendez-vous des OBV, SL conférencier sur les conflits d'usage (Présentation du projet de cohabitation durable de la rivière Richelieu), Atelier sur les conflits d'usage
• Rencontre sectorielle du ROBVQ, Grande Agora
• Participation aux communautés de pratique

Représentations – Informations et sensibilisation

• Salon d'été de Saint-Jean-sur-Richelieu, kiosque
• Journée Environnement, Beloeil, kiosque
• Fête de l'eau, Saint-Marc-sur-Richelieu, kiosque
• Fête de l'environnement, Contrecoeur, kiosque
• Festival Kaput, Beloeil, kiosque
• Fête au village, Saint-Basile-Le-Grand, kiosque
• Grand saut Hilairemontais, Mont-Saint-Hilaire, kiosque
• Journée mondiale de l'eau, McMasterville, Sylvain Lapointe et Coralie Godon, conférenciers.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU ET DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX

MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU (PDE)

Le Plan Directeur de l'Eau (PDE) est une planification stratégique territoriale d'une zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ZGIEBV) à l'égard de la conservation durable de la ressource en eau.

Au cours de l'année 2023-2024, les membres de la Table de Concertation (TC) ont identifié et priorisé cinq catégories de problématiques pour lesquelles les connaissances ont été mises à jour et compilées dans des fiches diagnostiques. A l'issue de cinq rencontres de concertation et d'une consultation par sondage, les acteurs de l'eau des secteurs municipal, économique et communautaire et les membres de la Table de Concertation ont défini des orientations et élaboré des objectifs stratégiques, formulés avec des indicateurs, des cibles et des échéances, permettant de répondre aux enjeux priorisés.

Le nouveau plan directeur PDE 2024-2034 (portrait du territoire, fiches diagnostiques, orientation et objectifs, plan de suivi des objectifs) a finalement été déposé le 1er mars 2024. Une fois approuvé par les différents ministères, il sera présenté officiellement.

Le plan d'action, qui identifiera les acteurs mobilisés et engagés pour réaliser les actions permettant d'atteindre les objectifs du PDE, sera élaboré en 2024 et 2025.

ELABORATION DE LA STRATÉGIE DE MOBILISATION

Les membres de la Table de Concertation actuelle ont également élaboré une stratégie de mobilisation. Après deux rencontres de concertation, des rencontres individuelles avec les membres et une consultation par sondage, le diagnostic de la structure de l'organisme et des modalités de concertation a conduit à l'élaboration d'objectifs et à la définition d'actions visant à favoriser une plus grande implication des acteurs et à renforcer le processus de concertation. Parmi les actions établies, la constitution d'une nouvelle Table de Concertation permettra une meilleure représentativité et une meilleure représentation de l'ensemble des secteurs d'activités.

La stratégie de mobilisation a été déposée le 1er décembre 2023.

Une nouvelle table de concertation verra ainsi le jour en 2024 et la mobilisation des acteurs sera orientée vers le passage à l'action pour la mise en œuvre des actions du PDE.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Lors de la mise à jour du PDE, les membres de la Table de Concertation ont priorisé les cinq catégories de problématiques suivantes :
Les objectifs stratégiques découlent de ces enjeux et les actions pour y répondre seront établies dans le prochain plan d'actions 2024-2034.

- Mauvaise qualité de l'eau
- Erosion des berges
- Dégradation des milieux humides et hydriques
- Présence d'une espèce exotique envahissante
- Conflits d'usages

MAUVAISE QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de l'eau est satisfaisante de Lacolle jusqu'à Saint-Jean-sur-Richelieu mais se dégrade à une classe douteuse à partir de Saint-Charles-sur-Richelieu. Ce déclin peut s'expliquer par l'apport des rivières de l'Acadie et des Hurons drainant des milieux majoritairement agricoles et dont la qualité est qualifiée réciproquement de mauvaise et très mauvaise.

PROJETS OU PARTICIPATIONS 2023-2024

- Plan de protection des sources d'eau potable
- Echantillonnages pour Réseau-Rivière et Réseau-Pesticides
- Echantillonnages pour Envol Benthos

PLAN DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE

Les premières analyses de vulnérabilité des prélèvement d'eau de surface exigées en 2021 ont permis de dresser un portrait des menaces qui peuvent affecter la qualité ou la quantité des eaux exploitées.

A la suite des analyses de vulnérabilité, un programme d'aide financière a été proposé par le gouvernement du Québec pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) visant à définir et planifier la mise en œuvre de mesures d'atténuation des menaces pour prévenir la contamination, préserver voire améliorer la qualité microbiologique et physicochimique des eaux exploitées.

Un partenariat regroupant les 10 installations de production d'eau potable de catégorie 1 puisant leur eau en surface dans la rivière Richelieu a été mis en place pour réaliser un plan de protection conjoint permettant de répondre à des menaces régionales communes et de mutualiser les responsabilités, efforts et ressources. La formation de ce partenariat témoigne de la forte volonté de collaborer à l'amélioration de la qualité de l'eau puisée à l'échelle du bassin versant.

Le COVABAR a été mandaté comme organisme d'accompagnement pour l'élaboration d'une proposition commune de plan de protection et rédige également le plan de protection en partenariat.

L'année 2023 a été riche en rencontres de travail, individuelles et avec l'ensemble des responsables de prélèvement et avec des collaborateurs externes pour parvenir à la sélection de menaces communes, à la définition d'orientations et à l'élaboration d'objectifs.

L'identification et la planification de mesures va se poursuivre en 2024. À l'issue de rencontres de consultation auprès des élus et du public, prévues à l'automne 2024, le plan sera complété et déposé début 2025.

Les installations de prélèvement constituant le partenariat sont les suivantes, de l'amont à l'aval :

-Municipalité de Lacolle
-Régie Intermunicipale d'Approvisionnement en Eau Potable Henryville-Venise
-Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (responsable du partenariat)
-Société d'Exploitation de la Centrale de Traitement d'Eau Chambly - Marieville – Richelieu
-Ville de Carignan
-Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu
-Régie de l'aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu
-Régie Intermunicipale de l'eau Tracy, St-Joseph et St-Roch
-Ville de Sorel-Tracy

EROSION DES BERGES

La non-conformité des bandes riveraines en zones agricole et urbaine accélère l'érosion des berges. De plus, 70 % des bandes riveraines du secteur situé entre les villes de Varennes et de Sorel (zone Saint-Laurent) ont été fortement érodées par le batillage. Dans la rivière Richelieu, ce phénomène est observé sur les berges des municipalités de Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Charles-sur-Richelieu, ainsi que sur les rives des îles Jeannotte et aux Cerfs.

PROJETS OU PARTICIPATIONS 2023-2024

-Projets de végétalisation de bandes riveraines
-Projets de restauration
-Accompagnement de producteurs agricoles
-Caractérisation de cours d'eau

DÉGRADATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Pour l'ensemble du territoire, la destruction des milieux humides est principalement le résultat du développement urbain et agricole. En effet, certaines terres humides ont été détruites pour mettre en place de nouveaux développements résidentiels. D'autres ont été asséchées pour permettre l'agrandissement du territoire cultivable.

PROJETS OU PARTICIPATIONS 2023-2024

-Comités techniques des Plans Régionaux de Milieux Humides et Hydriques des MRC, Plan de Conservation des Milieux Naturels des villes et MRC, tables de Discussion des Milieux Humides et Hydriques de la Montérégie du CRE Montérégie, Rendez-vous de la biodiversité de la Montérégie avec le CRE Montérégie, Comités des Plans de Développement de la Zone Agricole des MRC, Comités du Plan Métropolitain d'Aménagement et de Développement
-Campagnes de sensibilisation Chambly et Richelieu
-Mois de l'eau

PRÉSENCE D'UNE ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

Sur le territoire du bassin de la rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent, plusieurs espèces exotiques envahissantes (EEE) fauniques et floristiques sont observées, certaines étant déjà établies et d'autres étant potentiellement envahissantes et devant être surveillées.

PROJETS OU PARTICIPATION 2023-2024

-Détection et contrôle de la châtaigne d'eau dans la rivière du Sud
-Comité de travail sur les stations de lavage avec Nautisme Québec
-Suivi de la qualité de l'eau des lacs du Ruisseau et du Village de la ville de Mont-Saint-Bruno.
-Résultats d'échantillonnage, suivi des fleurs d'eau et des espèces végétales exotiques envahissantes
-Suivi de paramètres influençant les épisodes de cyanobactéries dans les lacs Seigneurial et du Moulin au parc national du Mont-Saint-Bruno

CONFLITS D'USAGE

De nombreuses embarcations motorisées circulent sur la rivière Richelieu à grande vitesse, provoquant des vagues d'amplitudes variées avec un impact sur la cohabitation avec les autres usagers, mais aussi sur les écosystèmes. Ce phénomène s'observe particulièrement aux abords des îles Jeannotte et aux Cerfs (Saint-Charles-sur-Richelieu/Saint-Marc-sur-Richelieu), ainsi qu'à proximité des îles de Boucherville.

La ressource eau est suffisamment abondante sur le territoire de la rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent pour pallier la demande actuelle en eau potable des usagers. Mais l'augmentation constante de la population du territoire ainsi que les changements climatiques pourraient affecter l'approvisionnement en eau du territoire.

Le milieu résidentiel est le secteur qui consomme le plus d'eau avec souvent une consommation non responsable (l'arrosage des pelouses et des jardins, le lavage des voitures, des bâtiments et des entrées, le remplissage des piscines) mais certaines industries en consomment aussi énormément.

PROJETS OU PARTICIPATION 2023-2024

-Plan de cohabitation durable de la rivière Richelieu avec la Fondation Rivières
-Projet ReSource avec le COBAVER-VS et l'UQAM pour l'acquisition de données et la mise en place de bonnes pratiques pour les eaux souterraines : collecte de pluviomètres et comités de travail
-Comité rural en santé et en qualité de vie - thématique eau - de la MRC du Haut-Richelieu

LE COVABAR ENTREPREND

Au cours
de la dernière année
2023-2024,
l'équipe des chantiers
a réalisé plus de
12 chantiers dont:

7 en milieu agricole
3en secteur public
2 en milieu municipal

Ces nombreux
et vastes chantiers
ont permis de planter:

4500 arbres et arbustes

Pour un total de:

18 620 m2 de superficie aménagée

Autres chantiers réalisés:

Contrôle d'espèces exotiques envahissantes (EEE) :
phragmite à l'île Fryer, nerprun à McMasterville et châtaigne d'eau dans les rivières du Sud et Richelieu

CONTRÔLE DE LA CHÂTAIGNE D'EAU DANS LES RIVIÈRES RICHELIEU ET DU SUD

Dans le cadre des efforts de contrôle de la châtaigne d'eau (Trapa natans), le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a octroyé un contrat au COVABAR pour le contrôle de la châtaigne d'eau dans les rivières du Sud et Richelieu, section MRC du Haut-Richelieu.

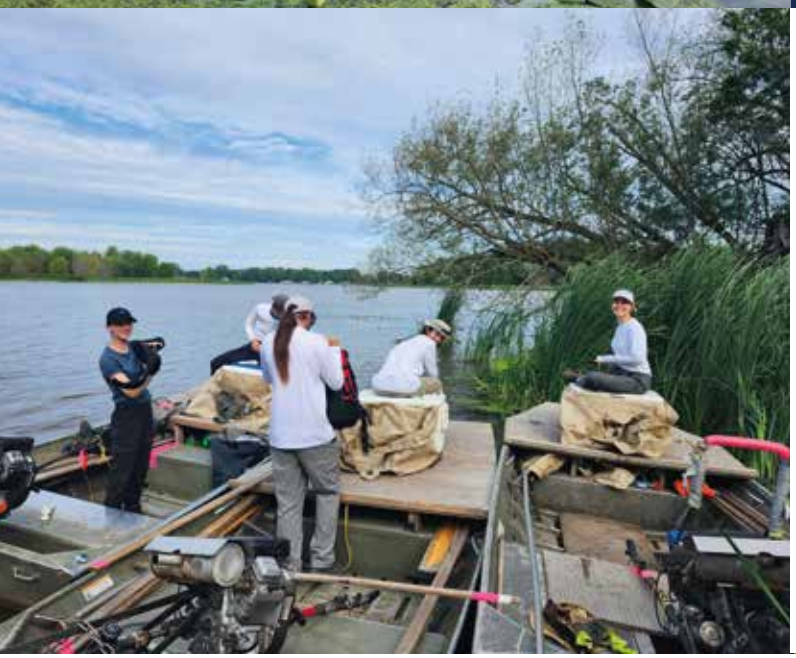

Sur le territoire à couvrir, les efforts de contrôle ont été concentrés sur la rivière Richelieu et certains de ses cours d'eau tributaires, ainsi que sur la rivière du Sud, dans la portion se trouvant principalement dans la région d'Henryville. La période de récolte avait été déterminée pour une durée de 8 semaines, soit du 28 juin au 19 août et 5 étudiants ont été embauchés pour le projet.

C'est 28 120 rosettes ou 984 kg qui ont été retirés de la rivière du Sud et dans la rivière Richelieu. Ces totaux sont moindres que par les années passées. L'étendue des inspections est à partir de la frontière américaine jusqu'au pont Gouin à Saint-Jean.

Le projet de contrôle de la châtaigne d'eau est rendu possible grâce à la contribution financière de la Fondation de la Faune du Québec, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et du programme d'Emploi d'été du Gouvernement du Canada.

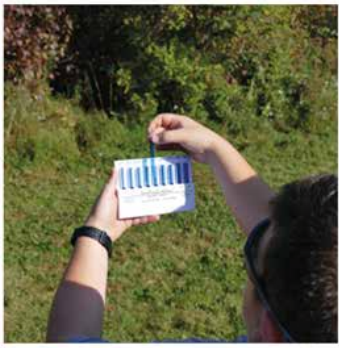

LE COVABAR SENSIBILISE ET ÉDUQUE

BILAN DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION

Les activités de sensibilisation effectuées en 2023-2024 par les agents de sensibilisation du COVABAR, grâce aux fonds du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril (PIH)de Pêches et Océan Canada, de la Coalition Navigation et de la Fondation de la faune du Québec (FFQ), incluaient des patrouilles de surveillance effectuées du 17 juin au 13 août 2023. Les patrouilles ont eu lieu sur les rives et sur l'eau de la rivière Richelieu, aux endroits stratégiques suivants : autour du refuge faunique Pierre-Étienne-Fortin (PEF), dans le bassin de Chambly et aux îles de Jeannotte et aux Cerfs.

Les patrouilles sur terre ont été effectuées à pied et à vélo. Les patrouilles sur l'eau ont été effectuées en chaloupe motorisée et menées en équipe de 2 à 3 personnes.

Les agents de sensibilisation du COVABAR avaient pour tâche de rencontrer les usagers, les pêcheurs et les plaisanciers présents sur les sites patrouillés et de les sensibiliser sur les sujets suivants :

- La présence d'espèces aquatiques en péril dans la rivière Richelieu ;
- La présence du refuge faunique PEF, sa fonction et la réglementation qui s'y applique ;
- Les comportements à adopter pour protéger l'écosystème et permettre la survie de la faune aquatique sensible
- Les règles de la pêche pour la zone 8 et la rivière Richelieu;
- Les consignes de remise à l'eau des poissons pêchés
- Des conseils sur la navigation responsable : Nettoyer les embarcations et l'équipement entre chaque plan d'eau, éviter les vagues, rester loin des rives, ralentir, éviter le brassage de l'eau, etc.

Quelques statistiques

Nombre d'interventions en 2023: **1007**
810 au bassin de Chambly
197 aux îles de Jeannotte et aux Cerfs

Nombre de personnes rencontrées en 2023 : **2864**
1889 au bassin de Chambly
975 aux îles de Jeannotte et aux Cerfs

Présents sur le territoire

Tableau 1 : Kiosques et conférences du COVABAR dans l'année 2023-2024

	Lieux	Événements	Dates	Nombre de personnes rencontrées
1	En ligne	Rendez-vous passagers, PECEM	19 avril 2023	20
2	Saint-Jean-sur-Richelieu	Salon de l'été	6 et 7 mai 2023	250
3	Boucherville	Découverte du parc de la frayère	13 mai 2023	250
4	Beloeil	Évènement Terre	27 mai 2023	65
5	Saint-Marc-sur-Richelieu	Fête de l'eau	3 juin 2023	50
6	Contrecœur	Fête de l'environnement	4 juin 2023	60
7	Chambly	Mois de l'Eau	14 juin 2023	50
8	Chambly	Sensibilisation au bassin de Chambly	29 juillet 2023	35
9	Mont-Saint-Hilaire	Grand Saut hilairemontais	20 août 2023	30
10	Beloeil	Festival KAPUT	26 et 27 août 2023	360
11	Sainte-Julie	Le petit marché	31 août 2023	50
12	Saint-Blaise-sur-Richelieu	Journée de l'environnement	14 octobre 2023	100
13	Saint-Jean-sur-Richelieu	Sommet agroenvironnemental - Cohabitation le long des cours d'eau	6 février 2023	200
14	McMasterville	Journée mondiale de l'eau	23 avril 2024	5
			Total	1525

Pour les activités d'initiation à la pêche :

3 activités au Fort Chambly
Au total, **66** jeunes et **49** adultes accompagnateurs ont participé.

Activités financées par le Programme d'intendance des espèces en péril (PIH) de Pêches et Océans Canada et par le programme Affluents Maritime.

LE COVABAR COMMUNIQUE ET INFORME

L'année qui se termine a vu le COVABAR maintenir une communication constante avec ses différents publics. Étant un organisme de concertation où l'éducation et la sensibilisation sont à la base de notre mission globale, nos différents outils de communication deviennent des éléments stratégiques et essentiels.

Notre site internet, notre présence soutenue et constante sur les médias sociaux, les changements apportés à nos outils de communication pour assurer une continuité éditoriale dans nos communications contribuent à consolider notre notoriété et crédibilité auprès de nos partenaires et nos différents publics. Nous assumons une diffusion bimestrielle et régulière de notre infolettre « La Dépêche du COVABAR » contenant de l'information sur nos activités ainsi que des informations environnementales variées. Nos statistiques démontrent un taux d'ouverture et de lecture très satisfaisant pour une organisation comme la nôtre. Aussi nous maintenons une veille médiatique sur différents sujets régionaux et nationaux qui sont en lien avec notre mission afin de nous permettre d'être à l'affût d'informations pertinentes qui alimentent nos réflexions et éventuelles actions.

En tout temps nous demeurons disponibles afin de collaborer avec différents médias locaux et nationaux qui sollicitent fréquemment nos opinions ou qui sont à la recherche d'informations pour étayer leurs articles ou reportages.

La prochaine année nous verra poursuivre nos efforts de communication et de diffusions et nous souhaitons, selon nos moyens et ressources, pouvoir explorer de nouveaux moyens pour rejoindre les différents publics de notre territoire qui comptent près d'un millions d'habitants.

SALON D'ÉTÉ À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

PARC DE LA FRAYÈRE À BOUCHERVILLE

SENSIBILISATION DES ÈSPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES

JOURNÉE DE PLANTATION À L'ÎLE FRYER

SENSIBILISATION ET GARDIENNAGE

PLANTATION CFER HAUT RICHLIEU

JOURNÉE DE LA PÊCHE À CHAMBLY

FESTIVAL KAPUT

J'ADOPTE UN COUR D'EAU AU RUISSEAU MASSÉ

Notre présence dans les médias numériques

En 2023-2024, le COVABAR a partagé plusieurs annonces importantes grâce à notre bulletin d'information.

525 abonnés en moyenne à notre infolettre
24 infolettres distribuées annuellement
40% de taux d'ouverture en moyenne
Inscription d'abonnés dans **5** pays
(Canada, USA, Suisse, Australie, France)

Notre présence sur notre blog pendant toute l'année permet de mettre en avant nos activités et contribue à renforcer notre notoriété et notre crédibilité auprès de nos partenaires et de nos différents publics.

Pour découvrir davantage de nos articles et rester informé de notre actualité passée, n'hésitez pas à visiter notre site web ! www.covabar.qc.ca.

24 articles publiés sur notre site web
37 996 pages vues
6264 premières visites
10 pays de visibilité
1.56 minutes d'engagement en moyenne

Dans le cadre de sa stratégie de communication globale, le COVABAR a su tirer parti de plusieurs plateformes, outre son site web et ses bulletins d'information, pour interagir avec son audience cible au fil des mois.

1396 abonnés Facebook
56,3 % de femmes **43,7 %** d'hommes
364 publications
22 534 personnes de couverture moyenne rejointes
916 clics sur un lien

L'ÉQUIPE DU COVABAR

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général:	Sylvain Lapointe
Directeur des projets spéciaux:	Marcel Comiré
Soutien administratif:	Monique Paquette
Technicienne comptable:	Chantal Gauthier

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU ET DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX

Directrice du PDE et des dossiers environnementaux:	Anne-Laure Carat
Chargée de projet en environnement:	Gabrielle Fortin
chargée du plan de protection des sources d'eau potable	
Chargée de projet en environnement:	Alyson McGinnis
soutien à la mise à jour des données et du PDE	

COMMUNICATIONS

Agent des communications:	Francis Dionne

CHANTIERS

Coordonnateur des chantiers :	Jacque St-Jean
Chargés de projets chantiers :	Pierre Jackson
	Mathieu Fafard

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

Responsable sensibilisation et éducation:	Coralie Godon
Agent(e)s de sensibilisation :	Émile Bréniel-Thibault
	David Lemon
	Rémi Mercier
Équipe d'arrachage de la châtaigne d'eau	Pierre Jackson (responsable)
	Louis-Simon Desmarais
	Cédric Boucher
	Julien Savoie
	Méanne St-Onge
	Alexis Lemaire-Jackson

LE COVABAR OCCUPE LE TERRITOIRE

Quelques statistiques :

Pop. Montérégie : 1 462 605 p.
Pop. COVABAR : 974 073 p.
Le COVABAR représente 66% de la Montérégie

Pop. Du Québec : 8, 6 M p.
Le COVABAR c'est 11 % de la population du Québec

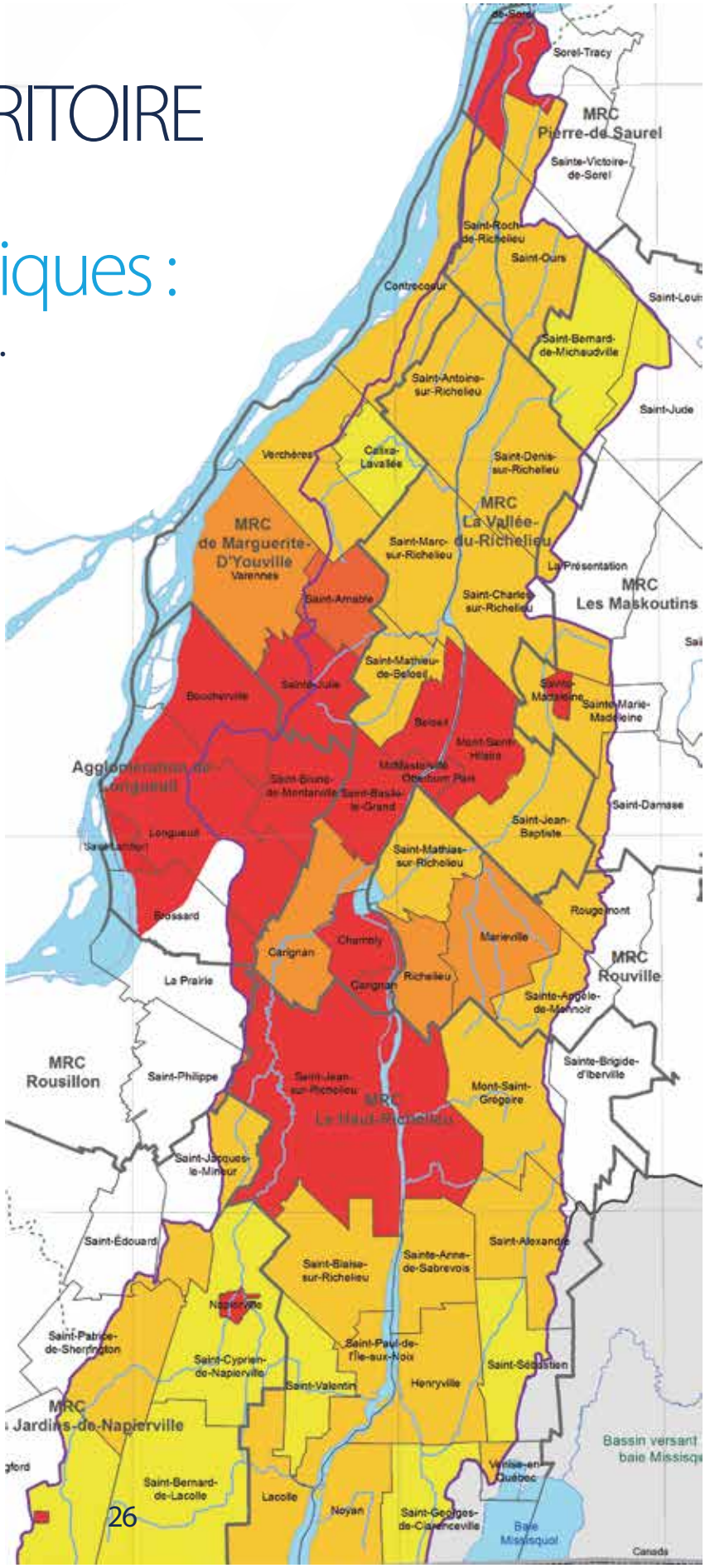

Le territoire du bassin versant de la rivière Richelieu compte en partie ou au complet 8 M.R.C et l'agglomération de Longueuil. De par sa situation géographique, près de 50 % de son territoire est aussi sous la juridiction de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Considérant qu'une partie de certaines municipalités du territoire, qui ne sont pas entièrement drainées par le bassin versant de la rivière Richelieu ou par la zone Saint-Laurent, sont tout de même partie prenante du territoire du COVABAR, il nous est permis d'affirmer que le COVABAR touche à une population de près de 1 000 000 personnes et couvre une superficie de 2874 km².

Soit 2546 km² pour le bassin versant de la Richelieu et 328 km² pour la zone Saint-Laurent. De plus, sur ces mêmes critères de répartition la richesse foncière uniformisée (RFU) de l'ensemble du territoire est de plus de 140 milliard de dollars.

Liste des municipalités desservies par le COVABAR

MRC de la-Vallée-du-Richelieu
Chambly, Carignan, Saint-Basile-le-Grand
McMasterville, Otterburn Park, Saint-Jean-Baptiste,
Mont-Saint-Hilaire, Beloeil, Saint-Mathieu-de-Beloeil
Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu
Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu

MRC de Marguerite-D'Youville
Sainte-Julie, Saint-Amable, Varennes
Verchères, Calixa-Lavallée, Contrecoeur

MRC de Pierre-de-Saurel
Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Roch-de-Richelieu
Saint-Joseph-de-Sorel, Sorel-Tracy

MRC des Maskoutains
Saint-Damase, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine
La Présentation, Saint-Hyacinthe, Saint-Jude
Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Louis

MRC de Rouville
Sainte-Angèle-de-Monnoir, Rougemont
Marieville, Richelieu, Saint-Mathias-sur-Richelieu

MRC du Haut-Richelieu
Venise-en-Québec, Saint-Georges-de-Clarenceville
Noyan, Lacolle, Saint-Valentin, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
Henryville, Saint-Sébastien, Saint-Alexandre
Sainte-Anne-de-Sabrevois, Saint-Blaise-sur-Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Mont-Saint-Grégoire
Sainte-Brigide-d'Iberville

MRC de Roussillon
La Prairie, Saint-Phillippe

MRC Jardins-de-Napierville
Saint-Bernard-de-Lacolle, Hemmingford, Canton d'Hemmingford,
Saint-Patrice-de-Sherrington, Napierville, Saint-Cyprien- de-Napierville
Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Édouard

Agglomération de Longueuil
Longueuil, Brossard, Saint-Lambert
Boucherville, Saint-Bruno-de-Montarville

Le COVABAR en chiffres
STRUCTURES ADMINISTRATIVES (en partie ou en totalité)
8 M.R.C.
1 agglomération
Communauté métropolitaine de Montréal
66 municipalités
6 chambres de commerce ou associations de gens d'affaires.

LES CAUSERIES CHAMPLAIN

Dans la foulée de bien d'autres activités, la tenue des Causeries Champlain a été suspendues pour la dernière année. Cette décision a été motivée par les contraintes de voyage post-pandémie, la transition dans l'organisation du COVABAR et les ressources restreintes de la récente année. Il est convenu de relancer cette activité avec nos homologues de la Charente, et les prochaines Causeries seront sous la responsabilité du COVABAR.

À propos des causeries Champlain

Créées en 2009, les Causeries Champlain soulignaient le 400e anniversaire de la venue de Samuel de Champlain en Richelieu. D'ores et déjà, elles deviennent un événement pérenne, à la fois national et international ainsi que rassembleur et catalyseur.

Au Québec, les Causeries relèvent du COVABAR et, en France, de l'Établissement Public Territorial de Bassin du fleuve Charente (EPTB Charente). Cet événement annuel a lieu en alternance dans le bassin versant québécois puis dans celui français. En 2013, a eu lieu la signature de la Charte de jumelage bassin à bassin Charente/Richelieu.

N'étant ni un colloque, ni une conférence, ni un symposium, cette formule unique vise l'enrichissement et l'approfondissement pragmatique du discours sur la question de l'eau. Ainsi, les Causeries Champlain, en abordant de façon originale les échanges sur l'eau, contribuent à la sensibilisation citoyenne à la ressource eau et à sa valorisation pour assurer la santé des écosystèmes et des humains.

De plus, les Causeries promeuvent la sauvegarde et la valorisation de la ressource eau pour que celles-ci soient prises en charge par les parties prenantes de cet enjeu essentiel. Elles sont un instrument permettant de clarifier les enjeux et de faciliter la prise de décisions relativement à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Richelieu et de la zone Saint Laurent et le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Charente.

AGIR BLEU!

PROTÉGER | VALORISER SON MILIEU